**ALTIMAITRE**

**Cadre d’intervention**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Rôles du mentor** | **Effets chez le mentoré** |
| Structure | • Établir des balises claires à la relation  • Fixer des buts et objectifs à atteindre  • Définir le cadre de fonctionnement des rencontres  • Donner des rétroactions constructives au mentoré | · Améliorer le sentiment  de compétence |
| Engagement | • Établir un climat de confiance dans la relation  • Se montrer disponible et manifester de l’intérêt  • Partager les réussites et les échecs du mentoré | · Améliorer le sentiment d’appartenance |
| Soutien  à l’autonomie | • Laisser le mentoré assumer ses responsabilités  • Encourager le mentoré à prendre des décisions  • Aider le mentoré à identifier ses progrès et ses difficultés  • Soutenir le mentoré dans l’atteinte de ses buts personnels  • Sensibiliser le mentoré aux ressources disponibles | · Améliorer le sentiment d’autonomie |

**Calendrier**

|  |  |
| --- | --- |
| **Planification  - semaine 1** | |
| Objectifs | • Instaurer un climat de confiance mutuelle, d’ouverture et de confidentialité  • Spécifier les besoins et attentes du mentoré et du mentor  • Établir un protocole d’entente |
| Sujets à aborder | • Les rôles et responsabilités de chacun  • Le nombre de rencontres et le temps consacré à chacune d’elle, de l’endroit où elles auront lieu et de leur contenu  • Les buts et objectifs poursuivis et les moyens de les atteindre  • Le plan de travail des 4 premières semaines |
| À compléter | **Protocole d’entente** (voir dernière page du document) |

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi – semaine 1 à 7** | |
| Objectifs | • Répondre aux interrogations du mentoré  • Partager l’expertise dans le champs à l’étude  • Identifier les pistes de développement des compétences pour le champs à l’étude  • Contextualiser les nouveaux apprentissages dans un milieu professionnel |
| Sujets à aborder | • Les apprentissages réalisés  • Les apprentissages à poursuivre  • Des références ou ressources techniques  • Les contextes concret d’application des nouvelles connaissances acquises |
| À compléter | **Fiche de suivi (par le mentor)** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Conclusion - semaine 8** | |
| Objectifs | • Faire le bilan des apprentissages  • Identifier les pistes de développement complémentaires  • Faire le bilan de l’expérience de mentorat |
| Sujets à aborder | • Les apprentissages réalisés et ceux qui pourraient être poursuivis  • L’appréciation de l’expérience |
| À compléter | **Évaluation du mentorat (par le mentor)** |

**Règles d’éthiques**

**• Respecter le volontariat du mentorat**

L’engagement de s’investir dans une relation en mentorat doit se fonder sur le libre choix et le volontariat des deux partenaires. On ne peut forcer quelqu’un à devenir mentor ou mentoré.

**• Demeurer dans les limites de son rôle**

La relation qui s’établit entre le mentor et son mentoré se doit d’être professionnelle pendant la durée du mentorat.

**• Agir avec toute la droiture et la franchise qu’exige le respect du mentoré, peu importe la culture, l’ethnie ou le sexe de ce dernier**

Bien que les superviseurs du programme tentent d’atténuer les différences entre le mentor et son mentoré lors du pairage, il se peut que des divergences surviennent au cours des rencontres. Il est attendu que le mentor respecte les différences de son mentoré et mise sur les compétences de ce dernier pour le faire évoluer.

**• Répondre aux demandes du mentoré dans des délais raisonnables**

Malgré le fait que les moments des rencontres soient fixés à l’avance, il est fort probable que le mentoré communique, à un moment ou à un autre, avec son mentor pour recevoir une assistance immédiate. Cette éventualité doit donc être discutée lors de l’établissement du protocole d’entente.

**• Informer les superviseurs du programme si une situation problématique survient en cours de relation**

Le projet de mentorat est orienté vers un accompagnement disciplinaire. Cependant, il se peut que le mentor soit entraîné dans des zones plus émotives, du simple état d’âme à une situation plus grave pouvant compromettre la santé ou la sécurité du mentoré (ex. : état dépressif ou suicidaire) . Des difficultés mettant en jeu la poursuite de la relation en mentorat peuvent aussi survenir. (ex. : mauvais pairage) Dans tous les cas, les superviseurs du programme sont disponibles afin d’apporter leur soutien.

**Bibliographie**

*Les textes répertoriés dans ce document sont en majorité inspirés ou copie intégrale du rapport* ***Guide d’intervention destiné à la formation des mentors du Programme MIRES****, rédigé par Evelyne Drouin, Simon Larose, Marylou Harvey, Diane Cyrenne, Odette Garceau, Sharon Smith, Paul Jr Marchand, Karine Ouellet, Frédéric Guay, Claire Deschênes,*

*Marie-Noëlle Delisle.*

**ALTIMAITRE | Protocole d’entente**

Le protocole d’entente vise à préciser les bases de la relation qui se développera entre le mentor et l’étudiant. Pour ce faire, certaines ententes peuvent déjà être établies.

**Le mentor, d’une part, s’engage à :**

• informer l’étudiant sur la réalité vécue en entreprise ;

• orienter ses travaux d’apprentissages sur le sujet choisi ;

• respecter la confidentialité liée aux échanges se tenant dans le cadre des rencontres en mentorat.

**L’étudiant, d’autre part, s’engage à :**

• être présent aux rencontres prévues et, s’il y a lieu, aviser à l’avance le mentor de son absence;

• préparer ses rencontres en apportant ses questionnements, ses préoccupations, etc.;

• formuler ses objectifs et attentes au regard du suivi offert par le mentor.

**Objectifs poursuivis par l’étudiant dans le cadre de son apprentissage autonome :**

**Attentes de l’étudiant à l’égard du mentor :**

**Modalités concernant les rencontres (nombre prévu, moment, lieu, etc):**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature mentor Date

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature étudiant Date